

Comité Consultatif Petite Enfance

ECOLE-VALENTIN

Mardi 1^{er} décembre 2015



I - Etat des lieux « Petite Enfance »
à ECOLE-VALENTIN

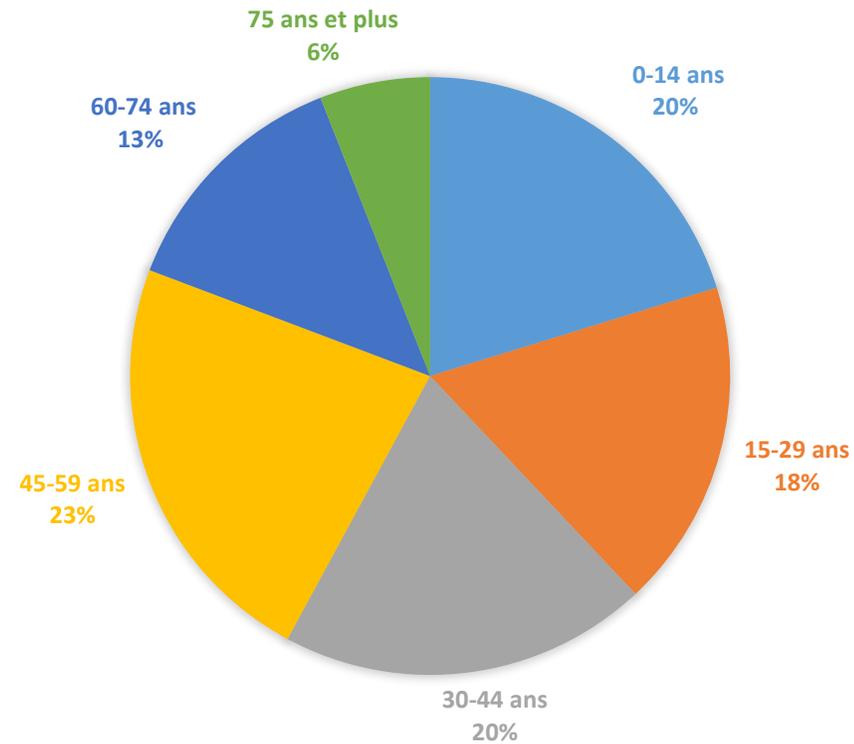
II- Présentation des modes d'accueil
de la Petite Enfance

I - Etat des lieux « Petite Enfance »
à ECOLE-VALENTIN

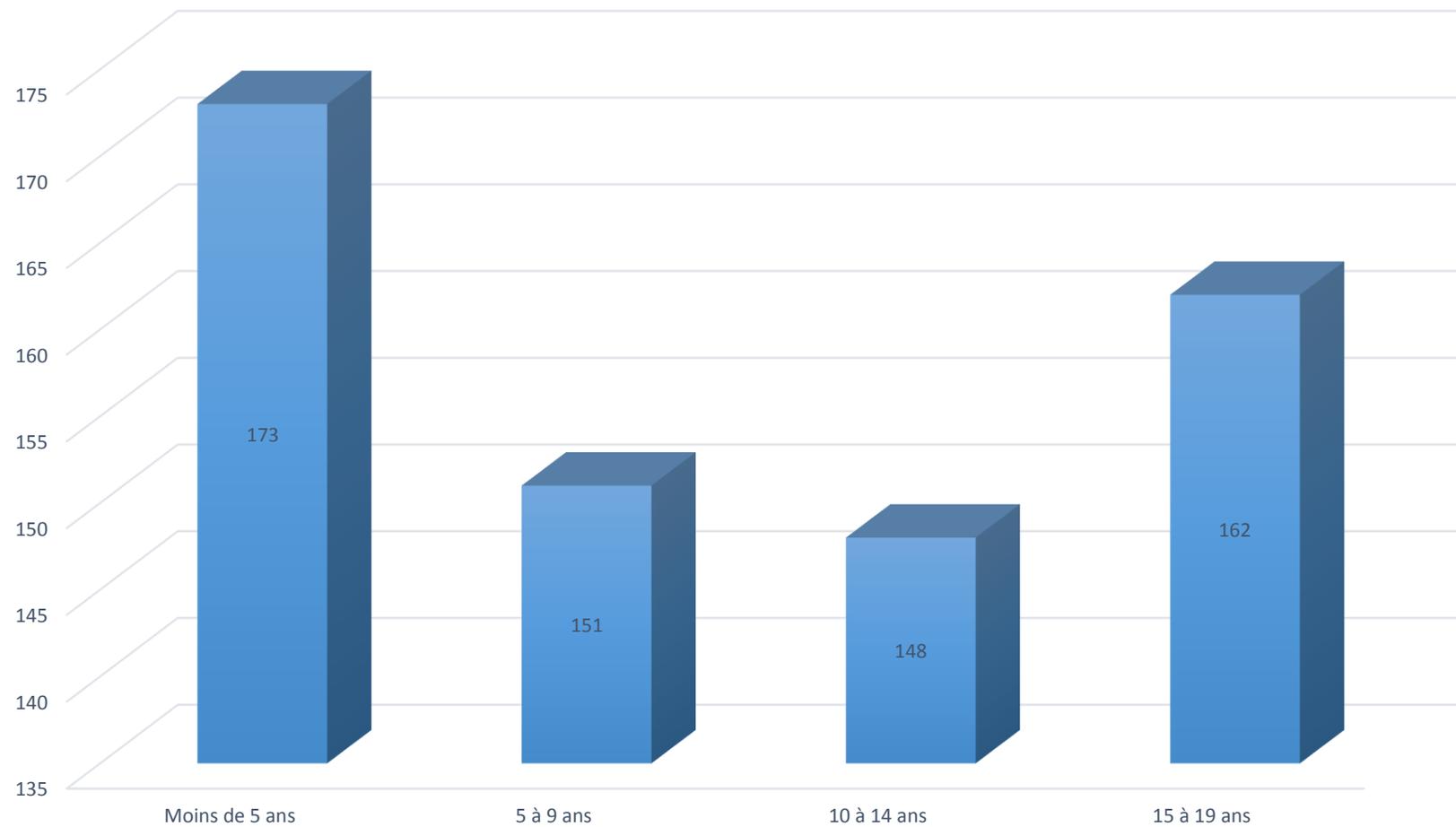
Population Ecovalienne

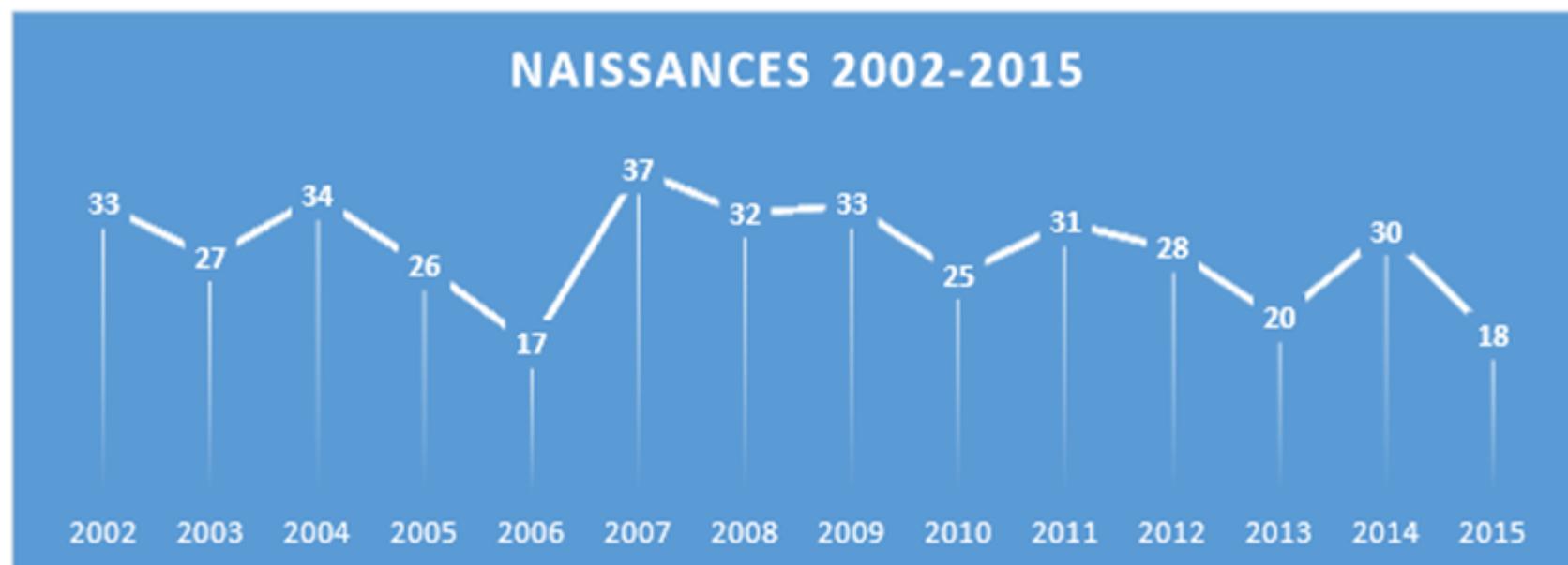
Population totale	0-14 ans	15-29 ans	30-44 ans	45-59 ans	60-74 ans	75 ans et plus
2334	472	415	464	534	310	139

REPARTITION PAR AGE - DONNEES INSEE 2012



Répartition enfants par âge à Ecole-Valentin données INSEE 2012





Actualisation novembre 2015

Comparatif du taux de natalité pour 1000 habitants / commune / département/ national

Source: Conseil Départemental du Doubs

Année	2002	2011	2012	2013	2014
ECOLE-VALENTIN	15,22	13,12	11,91	8,51	11,86
DOUBS	13,1	12,9	12,9	12,6	
FRANCE	12,9	12,6	12,6	12,3	12,2

Assistantes maternelles à ECOLE-VALENTIN

Données au 23/11/2015

Nombre d'assistantes maternelles	26 dont 19 en activité
Nombre d'agréments	74
Nombre d'enfants accueillis	67

Le Relais Familles Assistants Maternels

- Informer en direction des parents et professionnels de l'accueil individuel (assistants maternels et employés de garde d'enfants à domicile)
- Offrir un cadre de rencontres et d'échanges de pratiques professionnelles

Permanence à ECOLE-VALENTIN le mercredi matin de 9h00 à 12h00 sur rdv
Un temps d'éveil et jeux un jeudi par mois sur la commune

Commune d'origine des enfants gardés
chez les assistantes maternelles d'ECOLE-VALENTIN (en novembre 2015)

Commune	Nombre d'enfants
ECOLE-VALENTIN	49
Autres	18

Nombre d'enfants d'ECOLE -VALENTIN gardés en collectivité (en novembre 2015)

Multi-accueil *A petits pas* de SERRE-LES-SAPINS: **3** (1 en crèche, 2 en halte-garderie)

Micro-crèches *Baby Doubs* de PIREY: **5**

Micro Crèche de MISEREY-SALINES : **2**

Halte-garderie *Les Kangourous* de MISEREY- SALINES : **4**

Micro crèche *Am Stram Gram* de BESANCON : **1**

Micro crèche *Am Stram Gram* de POUILLEY-LES-VIGNES : **0**

Micro Crèche *Les Calinous* de CHEMAUDIN : **0**

Halte-garderie *Les Coccinelles* de CHAUCENNE : **0**

Multi-accueil *Pom'de Rainette* de DEVECEY: **0**

MAM de CHATILLON-LE- DUC : **0**

Le Lieu d'Accueil Enfants/ Parents 1-2-3 Soleil (LAEP)

Le LAEP est un espace de socialisation qui accueille de manière libre les enfants de 0 à 6 ans accompagnés d'un adulte référent.

Ouvert depuis septembre les mercredis matins de 9h à 12h (sur calendrier).

Bilan de la fréquentation depuis l'ouverture (sur 6 séances):

- 18 familles
- 92 personnes

II- Présentation des modes d'accueil de la Petite Enfance



➤ Les accueils collectifs

➤ Les accueils individuels

Les accueils collectifs



Crèches collectives

Modalité d'accueil: accueil régulier à temps plein ou à temps partiel

Lieux d'accueil: locaux aux normes, équipement adapté

Âges des enfants: de quelques mois jusqu'à 3 ans

Capacité d'accueil: de moins de 20 enfants à 60 enfants maximum

Horaires d'accueil: définis par le gestionnaire

Ouverture entre 6h30 et 7h30

Fermeture entre 18h00 et 19h30

Encadrement: 1 professionnel pour 5 enfants qui ne marchent pas
1 professionnel pour 8 enfants qui marchent

Tarif: défini par la CNAF

Il est fonction des ressources de la famille et de sa composition

Micro-crèches

Modalité d'accueil: accueil régulier à temps plein ou à temps partiel et accueil de type occasionnel

Lieu d'accueil: locaux aux normes, équipement adapté

Âges des enfants capacité: de quelques mois à 6 ans

Capacité: 10 enfants maximum

Horaires d'accueil: définis par le gestionnaire

Ouverture entre 6h30 et 7h30

Fermeture entre 18h00 et 19h30

Encadrement: un professionnel si moins de 4 enfants, et deux pour 4 à 10 enfants; 3 ans d'expériences comme assistant maternel; ou diplôme de niveau V et 2 ans d'expérience

Tarif: 2 options possibles:

- Tarif défini par la CNAF; il est fonction des ressources de la famille, et de sa composition
- Tarif défini par le gestionnaire

Haltes-garderies

Modalité d'accueil: accueil régulier à temps partiel ou accueil occasionnel

Lieu d'accueil: locaux aux normes, équipement adapté

Âges des enfants: de quelques mois à 6 ans

Capacité: 20 places maximum

Horaires d'accueil: définis par le gestionnaire

Encadrement: 1 professionnel pour 5 enfants qui ne marchent pas
1 professionnel pour 8 enfants qui marchent

Tarif: défini par la CNAF

Il est fonction des ressources de la famille et de sa composition.

Structures multi-accueils

Elles assurent dans les mêmes locaux avec le même personnel des accueils de type crèche et haltes garderies.

commentaires- réactions:

Ce qui peut attirer :

- ✓ Sociabilisation et stimulation du groupe
- ✓ Equipe de professionnels encadrés aux compétences complémentaires
- ✓ Projet éducatif et pédagogique
- ✓ Locaux aux normes et adaptés aux différents âges des enfants

Ce qu'il faut savoir:

- Horaires déterminés
- Risque de contamination plus élevé
- Ne peut accueillir l'enfant malade
- Plusieurs adultes s'occupent de l'enfant
- Préinscription à anticiper

Les accueils individuels



Garde à domicile « simple »

Modalité d'accueil: les parents salarient un « employé familial auprès d'enfants » et définissent ses conditions de travail dans le respect de la convention collective

Lieu d'accueil: au domicile des parents

Âges des enfants: de quelques mois à 6 ans, voire plus

Horaires d'accueil: à définir avec l'employé

Tarif: à négocier avec l'employé dans le respect de la convention collective des salariés du particulier employeur

Garde à domicile « partagée » :

2 familles font garder leurs enfants par une seule et même garde à domicile:

- Les parents divisent leurs frais de garde par 2
- Les enfants se sociabilisent au contact d'autres enfants

Ce qui peut attirer :

- ✓ Respect du rythme de l'enfant
- ✓ Gardé dans son environnement
- ✓ Horaires adaptés aux besoins des parents

Ce qu'il faut savoir:

- Coût souvent plus élevé
- Responsabilité de l'employeur si emploi direct (élaboration contrat de travail)

Assistants maternels

Modalité d'accueil: les parents signent avec l'assistant maternel un contrat dans le respect de la convention collective

Lieu d'accueil: au domicile de l'assistant maternel

Âges des enfants: de quelques mois à 6 ans, voire plus; l'agrément définit l'âge et le nb maximum qu'il peut accueillir simultanément

Horaires d'accueil: à définir avec l'assistant maternel

Tarif: à négocier avec l'assistant maternel dans le respect de la convention collective des assistants maternels

Ce qui peut attirer :

- ✓ Flexibilité des horaires possible
- ✓ Rythme de l'enfant plus personnalisé
- ✓ Environnement familial
- ✓ Peut garder l'enfant malade dans certains cas
- ✓ L'enfant peut continuer à être accueilli après son entrée à l'école

Ce qu'il faut savoir:

- Système plus fragile car repose uniquement sur une personne (congé, maladie...)
- Responsabilité de l'employeur (élaboration contrat de travail)

Maisons d'Assistants Maternels (MAM)

Ce sont des assistants maternels qui exercent dans un local différent de leur domicile.

L'agrément est délivré pour ce local.

La MAM peut regrouper au maximum 4 assistants maternels.

Le nombre d'enfants gardés par l'assistant maternel peut aller de 2 à 4.

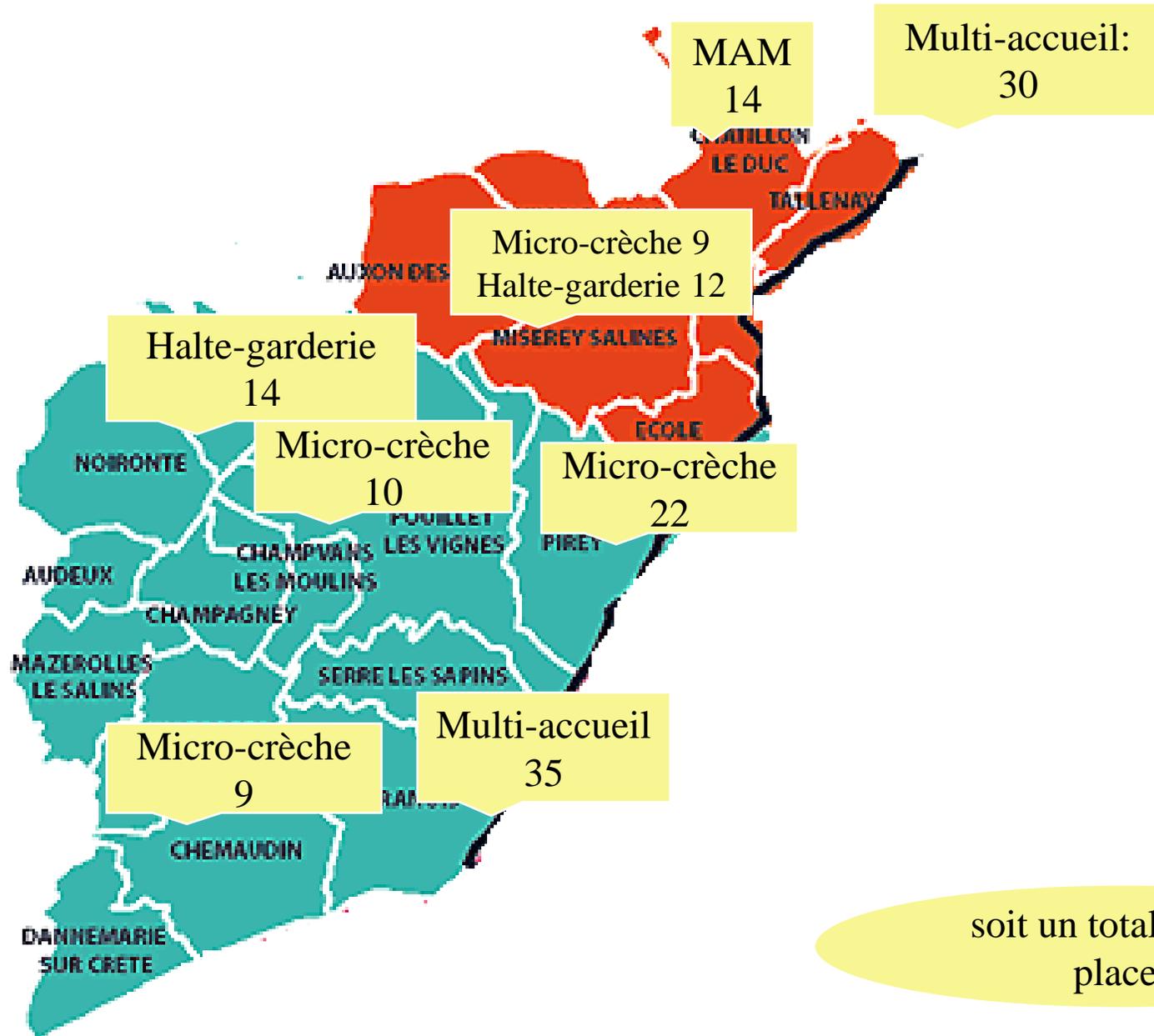
Ce qui peut attirer :

- ✓ Souplesse des horaires (délégation d'accueil entre assistants maternels)
- ✓ Sociabilisation plus étendue qu'au domicile, surveillance partagée

Ce qu'il faut savoir:

- Responsabilité de l'employeur (élaboration contrat de travail)
- Difficulté du travail en équipe sans encadrement

Structures collectives proches d'Ecole-Valentin, et nombre de places





De votre attention